

Assemblée Générale 2022

Écrit par TURPIN Jean-Paul

Jeudi, 26 Janvier 2023 00:00 - Mis à jour Jeudi, 26 Janvier 2023 10:41

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'AAPPMA La Truite de Ste Solange aura lieu le vendredi 10 février 2023 à 18h00

à l'espace Henri Mitterrand de Sainte Solange(petite salle).

Ordre du jour :

- Allocution du Président.
- Bilan financier exercice 2022.
- Bilan moral 2022.
- Perspectives 2023.
- Présentation des modifications de réglementation proposées par la fédération départementale.
 - 1) No-kill black bass (canal du Berry et plans d'eau fédéraux)
 - 2) Fenêtre de capture du brochet 60 à 80cm (département)
 - 3) No-kill truite fario (département)
 - Questions diverses.